

Une autre vie s'invente ici

Les ateliers hors les murs "transfrontaliers"

Questionner la gouvernance locale des enjeux
transfrontaliers avec l'enseignement supérieur



© Marc Verdier

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

2025



EN RÉSUMÉ

10/10

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France se porte candidate à l'appel à proposition Erasmus + (AC220) pour organiser des **Ateliers hors les murs "transfrontaliers"** avec les Parcs naturels volontaires.

Le principe en 4 idées fortes



Dans un Parc naturel et son équivalent frontalier

La réflexion s'organise autour d'une zone "bio-fonctionnelle" partagée par un Parc naturel régional ou un Parc national en France avec l'aire protégée équivalente qui lui est frontalière dans un autre pays européen.

Ces territoires frontaliers partagent des enjeux communs : fréquentation touristique, gestion des écosystèmes, adaptation au changement climatique, développement rural, etc.



En immersion dans les aires protégées volontaires, à la découverte du territoire et de ses acteurs

L'atelier se prolonge sur 2 années universitaires.

Chaque année, les étudiants passent 1 semaine ensemble sur le terrain dans l'un des 2 territoires pour rencontrer les acteurs locaux : élus, agents, socio-professionnels, associations, institutions, agriculteurs, artisans...

Leur travail se prolonge au cours de l'année universitaire dans leurs établissements respectifs. Une restitution commune est organisée à la fin de chaque année devant les acteurs locaux.



2 formations de disciplines différentes & 2 territoires d'accueil

Les étudiants interviennent dans le cadre de leur formation, avec l'accompagnement de leurs enseignants, et sont issus d'au moins 2 formations de disciplines différentes : architecture, paysage, urbanisme, écologie, agronomie, sociologie... Les formations sont issues d'établissements de chacun des pays impliqués.

Ce croisement pluridisciplinaire et international permettra aux étudiants d'appréhender la complexité des enjeux des territoires et leurs différences liées aux pays d'accueil, mais aussi de se confronter aux méthodes d'autres futurs professionnels de milieux différents.



Pour établir un diagnostic du territoire et des propositions d'actions concrètes

Les étudiants établissent un diagnostic précis des enjeux du territoire et formulent des hypothèses, des pistes d'action, des orientations de développement voire des scénarios prospectifs. Des livrables sont remis aux acteurs locaux pour faciliter l'appropriation des résultats et alimenter leur réflexion à court et long termes.

L'atelier est ainsi un levier pour esquisser un projet de territoire autour d'enjeux partagés et mobiliser une gouvernance locale transfrontalière.

5 raisons de rejoindre le programme Erasmus +



- 1 Renforcez vos coopérations transfrontalières en s'appuyant sur le regard nouveau et extérieur de groupes d'étudiants
- 2 Disposez d'un diagnostic fin et des scénarios de développement à l'échelle transfrontalière
- 3 Obtenez une bourse couvrant tous les frais des ateliers
- 4 Contribuez à éclairer le rôle des aires protégées devant l'Union européenne
- 5 Bénéficiez de la coordination du programme par la FPNRF

Manifestez votre intérêt jusqu'au
15 OCTOBRE 2025

Co-construisons la candidature Erasmus + avec toutes les parties prenantes

Entre octobre 2025 et février 2026

Remplissez le questionnaire de la FPNRF

- ✓ Co-remplie par les 2 territoires frontaliers candidats
- ✓ Présentant les enjeux que vous souhaitez aborder dans les ateliers
- ✓ Et votre intérêt à mobiliser l'enseignement supérieur

DISPONIBLE ICI

Dépôt de la candidature Erasmus +
Mars 2026

1e session d'ateliers : accueil des étudiants, restitution dans le 1er territoire, production d'un rapport intermédiaire
Dès septembre 2026

2e session d'ateliers : accueil des étudiants, restitution dans le 2e territoire, production d'un rapport final
Dès septembre 2027

Synthétisons et valorisons nos résultats
Dès septembre 2028

Restituons nos expérimentations devant l'Union européenne
Juin 2029

Bastien GALANT

bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr

06 59 61 58 81

Clara FONTANA

cfontana@parcs-naturels-regionaux.fr

06 99 93 82 03

Fabien HUGAULT

fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

06 99 93 82 91

Nicolas SANAA

nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr

06 99 94 42 42

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27, rue des petits hôtels - 75010 Paris

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

www.parcs-naturels-regionaux.fr



A+